



LE PROJET, SES OBJECTIFS, SES ACTEURS

METROPOLE
AIX
MARSEILLE
PROVENCE
— 0 3 3

TERRITOIRE
MARSEILLE
PROVENCE
—

PRÉFACE

Depuis la construction de La Savine dans les années 1970, le quartier a connu des périodes difficiles. Dégradation de l'habitat, difficultés des familles, trafic, enclavement... les problèmes n'ont pas été résolus malgré l'intervention de la Ville de Marseille, de l'État, de Logirem, des acteurs locaux et associations. Le projet de renouvellement urbain né en 2009, puis profondément revu en 2012 suite à la découverte d'amiante, exprime encore cette volonté de changement. Mais il ne peut être réalisé du jour au lendemain pour trois raisons au moins : parce que le projet s'attache à des sujets extrêmement différents et complexes, parce qu'il réunit énormément d'acteurs, mais surtout parce qu'il est nécessaire que chaque habitant se l'approprie à travers l'information et la concertation.

La transformation du quartier est maintenant bien avancée. Elle se poursuit, toujours en dialoguant avec ses habitants, grâce au NPNRU*. Ce nouveau programme d'investissement de l'État au profit des quartiers défavorisés va permettre de compléter et d'enrichir le projet au delà de 2020.

Ce livre raconte l'histoire du projet urbain et social de La Savine – Vallon des Tuves. Pour comprendre les mutations en cours de votre quartier et participer activement à son amélioration.

*Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

UNE BRÈVE HISTOIRE DES QUARTIERS

Depuis sa construction en 1973, le quartier de La Savine que certains appelaient « la forteresse » a bien changé. [Retour sur les grandes étapes de son évolution.](#)



LA SAVINE EN 1973

35 bâtiments jusqu'à 15 étages

1 391 logements sociaux

Dans les années 1970, pour répondre aux besoins importants de logements, l'État a lancé dans toute la France, un concours associant architectes et entreprises. L'objectif : construire de nombreux grands ensembles de logements sociaux sur un même modèle, à partir d'éléments préfabriqués (planchers, murs, façades) pour réduire les coûts de construction. Le quartier de La Savine naît en 1973, mais à la différence d'autres quartiers, il prend place sur un plateau, 50 mètres au-dessus du Vallon des Tuves, comme une « citadelle ». La Petite Savine, au pied de la colline est légèrement détachée.

À cette époque, le Vallon des Tuves est un petit bourg marseillais. Il est constitué de maisons et de quelques terres encore cultivées.

“ *Ici, c'était la campagne : il y avait une ferme et quelques bastides. La Martine, La Savine et le Vallon étaient couverts de prés où brouaient des vaches. D'autres activités existaient, notamment artisanales, comme le montre la présence d'un four à chaux (pour transformer le calcaire en chaux pour la construction des maisons) aujourd'hui disparu, au pied de La Savine.* ”

Jean-Pierre MOYERE, habitant du Vallon des Tuves



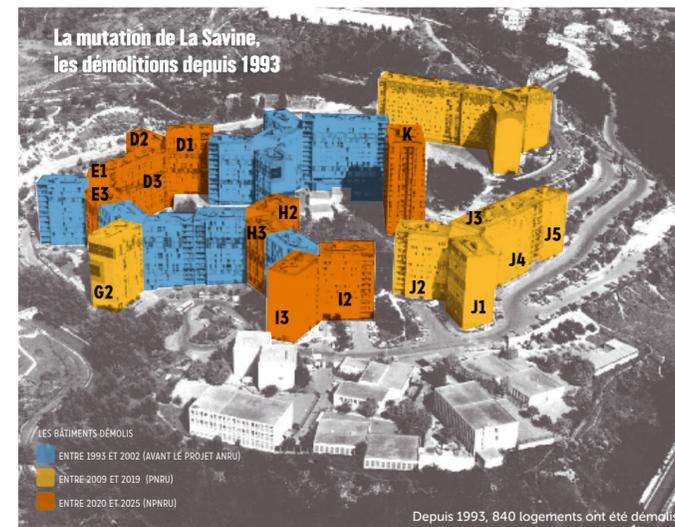
1973
1993

Dès l'installation des premiers habitants, la vie sociale se fait très vite intense à La Savine. **Près de cinquante associations sont créées** et participent à l'animation du quartier.



1993
2001

Beaucoup plus tôt qu'ailleurs à Marseille, les immeubles de La Savine révèlent de premiers défauts et beaucoup de logements sont inoccupés. À partir de 1990, plusieurs démolitions ont lieu. **Le dépeuplement du quartier entraîne aussi une baisse des services et équipements aux habitants** et l'isolement de La Savine n'arrange en rien la situation. De premières réhabilitations sont réalisées mais ne suffisent pas à rendre le quotidien des habitants plus agréable. La crise économique fragilise aussi de plus en plus la vie du quartier.



2001
2009

Une étude de requalification territoriale est confiée au cabinet AMAVI. Un premier projet élaboré en 2007, prévoit la démolition de 217 logements et la réhabilitation ou la résidentialisation des autres bâtiments.

Côté Mont d'Or, environ 1000 maisons individuelles sont construites entre le Vallon des Tuves et La Solidarité. Un nombre important, mais pas assez pour attirer une offre de services et de commerces sur le quartier.

2009

Les quartiers de La Savine et du Vallon des Tuves sont retenus par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) pour bénéficier d'un programme de renouvellement urbain.



2010

De l'amiante, un matériau dangereux pour la santé mais autrefois utilisé dans la construction des bâtiments, est découvert dans les joints de cloisons. Il doit être, selon la réglementation actuelle, rendu non accessible. Le choix est fait de l'éradiquer. Mais le coût de la réhabilitation incluant le retrait de l'amiante étant très élevé, il est apparu préférable de démolir et de reconstruire des bâtiments neufs pour reloger les habitants de La Savine.

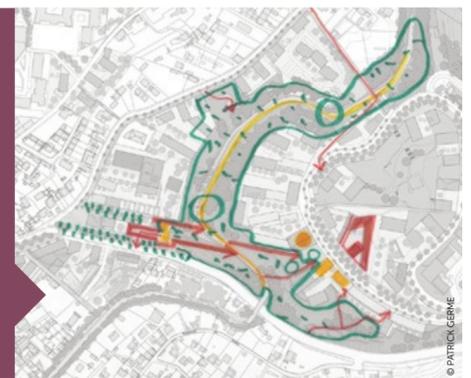
2009
2015

Le projet est présenté aux habitants de La Savine et du Vallon des Tuves pour en discuter. La concertation n'est pas toujours évidente et certains habitants ne s'y reconnaissent pas. Parallèlement, un travail de mémoire, réalisé par l'association Regards Croisés, et plus d'une trentaine d'ateliers de concertation thématiques sont réalisés.

En 2015, l'ouverture de la maison du projet offre aux habitants et associations un lieu d'information et de dialogue permanent. Des permanences et réunions régulières permettent aux habitants et à leurs représentants de donner périodiquement leur avis sur le projet.

2012

Un nouveau projet, coordonné par le GIP Marseille Rénovation Urbaine, est conçu par l'urbaniste Patrick Germe. Ce projet se déroule en deux étapes. Une première, jusqu'en 2020, discutée, décidée dans ses grands principes et, pour partie, en cours de réalisation. Une deuxième, à partir de 2018, co-construite entre partenaires et habitants.



Exposition Regards-croisés



2020
2025

Le PNRU* s'achèvera en 2020, mais un nouveau programme, le NPNRU**, prend le relais. Il permettra de poursuivre la transformation du quartier jusqu'en 2025. Sa principale nouveauté tient dans l'élargissement du périmètre du projet urbain à tout le secteur de l'Hôpital Nord, comprenant Kallisté et La Solidarité.

Concrètement, la démolition des anciens immeubles de la Savine et la reconstruction du plateau seront poursuivies. Mais, d'autres opérations verront parallèlement le jour, à la Savine et dans les quartiers voisins. Leur objectif principal est une meilleure connexion du quartier avec le reste de la ville et avec la future halte ferroviaire de Saint-Antoine. La concertation se prolonge également dans le cadre de forums ouverts, réunions publiques, visites de site, etc., comme en première phase du projet.

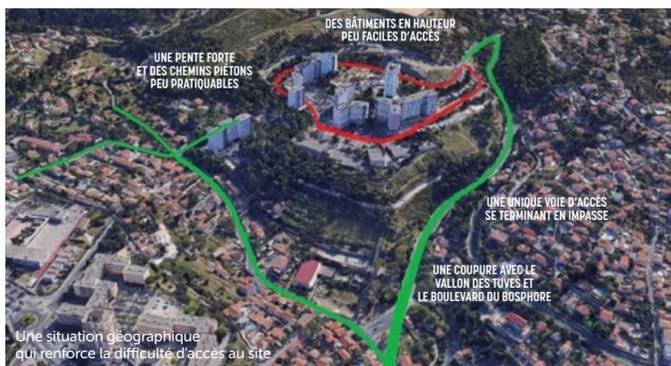
*Programme National pour la Rénovation Urbaine
** Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

POURQUOI UN PROJET URBAIN ET SOCIAL ?

Les bâtiments, conçus il y a plus de 40 ans, sont aujourd'hui inadaptés et ne correspondent plus aux exigences de confort des familles. À cela s'ajoutent des difficultés sociales de plus en plus grandes. De son côté, le Vallon des Tuves est confronté à des problématiques de toute autre nature.

L'isolement du site de la Savine

Avec une seule route en impasse menant à La Savine, la connexion au reste de Marseille est difficile et la vie du quartier s'en ressent... Il y a peu de transports en commun et les chemins piétons, souvent dégradés, sont peu pratiqués à cause de la pente. Pour les Savinois, les différents services publics (santé, culture, emploi) et les commerces ne sont pas faciles à atteindre.



“ Il y avait la Savine du bas, les G et D, et la Savine du haut, avec le A. Il y avait une frontière. Nous on restait en haut, au bassin. On n'était pas mélangés. Le A, c'était un cul-de-sac, une entrée, une sortie. La police ne rentrait pas. ”

Anzali, 18 ans, ex-habitant
Extrait de l'exposition Regards Croisés, 2012



À La Savine, une situation sociale très fragile

Au fil des années, la situation sociale de La Savine s'est considérablement dégradée. Si autrefois, la cité était le lieu de vie de nombreux travailleurs, aujourd'hui le chômage et les difficultés quotidiennes sont de plus en plus importants.

Seulement 1 foyer sur 4 possède un emploi fixe

88 % des ménages gagnent moins de 1060 € par mois

40 % environ des jeunes sont sans emploi

73,7 % des jeunes adultes ne possédaient pas de diplômes équivalents ou supérieurs au baccalauréat en 2007

18,3 % des logements sont sur-occupés

53 % des locataires ont un membre de leur famille qui habite aussi la Savine



Dans cette difficulté, deux points positifs : l'entraide entre les habitants du quartier et les liens de solidarité au sein de la famille sont réels et la mobilisation des associations participe à l'amélioration de la vie de quartier.

“ Ici, les rapports sont différents, c'est comme une espèce de grande famille, comme dans un vieux village. Je soigne aussi bien les habitants de la Savine, de la Petite Savine que du Vallon des Tuves. Riad, 64 ans, Dentiste, Extrait de l'exposition Regards Croisés, 2012 ”

Un habitat dégradé

Les éléments préfabriqués qui ont permis de construire rapidement La Savine sont aujourd'hui inadaptés et sont la cause principale de la dégradation des immeubles et des logements. Ils créent des problèmes d'infiltration, d'isolation et parfois ne sont plus conformes aux nouvelles normes techniques et environnementales. Enfin, tout le monde s'accorde à dire que les tours, trop hautes et trop proches, ne sont pas agréables à vivre.



Au Vallon des Tuves, un développement urbain incontrôlé

Côté Vallon des Tuves, la question est très différente. De nombreuses maisons individuelles se sont construites au cours des 10 dernières années, mais les infrastructures (rues, stationnement, réseaux) n'ont pas suivi.

Par exemple, les rues, qui sont d'anciens chemins ruraux, ne sont pas adaptées à l'importance de la circulation et aux besoins de stationnement. De plus, il y a très peu de liens avec La Savine, alors qu'elle est toute proche.



1 000 MAISONS INDIVIDUELLES CONSTRUITES EN 10 ANS SANS QUE LES ROUTES NE S'ADAPTENT

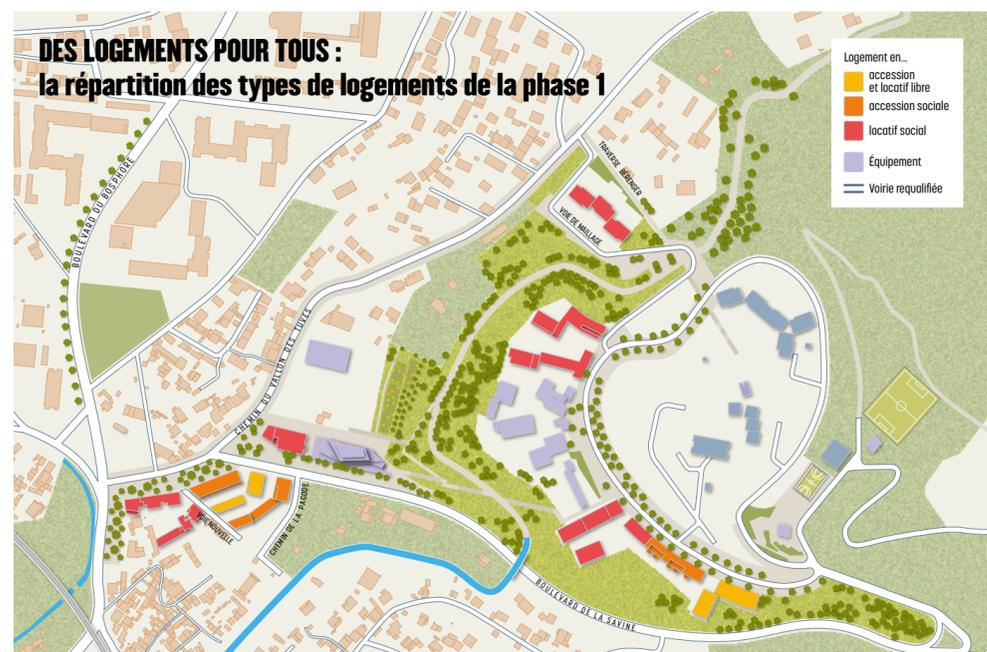
UN PROJET UNIQUE, DES OBJECTIFS MULTIPLES !

En réfléchissant en même temps aux problèmes de La Savine et du Vallon des Tuves, de nouvelles solutions apparaissent pour l'ensemble du quartier.

Répondre aux besoins de chacun et renforcer la mixité

Quand on parle de mixité on pense d'abord à la mixité sociale : réunir dans le quartier des familles et des personnes de différentes origines et de différents milieux sociaux en proposant à chacun le type de logement adapté à ses besoins. C'est un principe fondamental du nouveau projet. **À terme, le nombre et la proportion de logements locatifs sociaux à La Savine (100% aujourd'hui) seront réduits, et d'autres seront construits ailleurs dans Marseille** (Vallon

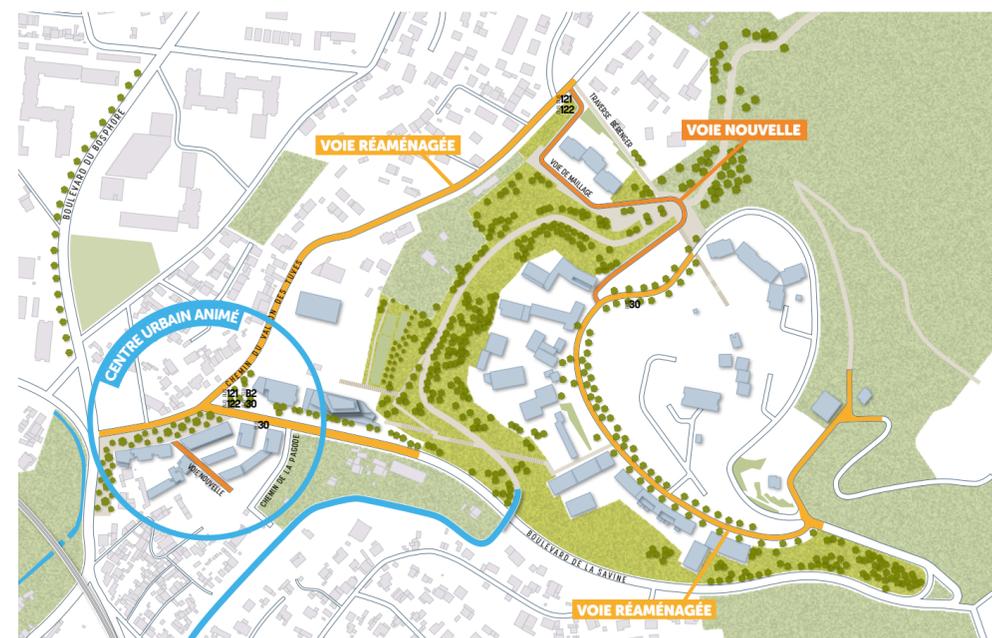
des Tuves, Bosphore, Saint-Antoine, Château Gombert). Mais qui dit mixité, dit aussi mixité fonctionnelle et services de proximité, essentiels à la vie d'un quartier. Les commerces, les locaux d'activités et les équipements publics seront répartis entre l'entrée du Vallon des Tuves et quelques rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments de La Savine. C'est aussi une manière de rendre le quartier plus attractif et de l'ouvrir aux autres Marseillais.



Un cadre de vie agréable

La priorité est dans un premier temps d'offrir à tous, **des logements confortables**. Les constructions nouvelles et les réhabilitations permettront, outre la suppression totale de l'amiante, de répondre au besoin de relogement et aux attentes des familles : une taille de logement adaptée aux différentes situations familiales, des espaces collectifs propres, des logements plus économes en énergie... Construire de nouveaux

logements est aussi l'occasion de penser un rapport différent à l'environnement des immeubles. Comme il y aura moins de bâtiments, chaque nouveau logement pourra bénéficier de plus d'intimité et de vues sur le grand paysage. Une attention particulière sera aussi portée aux espaces publics : terrains de boules, parc urbain du Canal, city stade... car ces lieux sont essentiels à la vie du quartier.



Un quartier ouvert et connecté à la ville

Pour en finir avec l'isolement du site, le projet recherche sa meilleure connexion possible. Pour cela, en plus de nombreux autres cheminements, des promenades seront créées pour relier plus facilement les différents lieux d'activités du quartier, les

équipements publics, et surtout La Savine au Vallon des Tuves. Le projet prévoit en outre un centre urbain animé au carrefour du Bosphore - Vallon des Tuves : un nouveau lieu de vie et d'échanges pour les habitants du quartier et des alentours.

Vers plus de cohésion sociale

Évidemment, la transformation urbaine du quartier ne suffit pas à résoudre les problèmes des Savinois. Dès 2009, un accompagnement social poussé a été mis en place sur le quartier, à travers le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et se poursuit, depuis juillet 2015, dans le cadre du nouveau Contrat de Ville. **Il permet de soutenir et de développer chaque année une quinzaine d'actions en moyenne sur les thématiques suivantes :**

- la réussite éducative (prévention des décrochages

- scolaires, accompagnement à la scolarité, soutien aux parents, accès aux pratiques artistiques et culturelles)
- l'insertion / emploi / formation (permanences MOVE, Mission locale et Pôle Emploi, déploiement de chantiers d'insertion, forum emploi-formation)
- l'accès aux droits avec le Point d'accueil de Proximité
- l'accompagnement renforcé des équipements structurants du quartier (centre social et B-Vice) et soutien aux associations de proximité

“ Notre projet est d'encadrer, former, insérer les jeunes. Mais nous touchons aussi les familles. Nous ne prétendons pas faire des jeunes des stars, plutôt des personnes responsables, des pères et mères de famille accomplis. Soly, Sound Musical School / B-VICE ”

Une transition plus douce

Tout projet urbain prend du temps pour se réaliser. En plus, à La Savine, les habitants continuent à vivre dans le quartier pendant les travaux. **Il faudra donc environ dix ans pour terminer la première phase.** C'est une longue période mais la transition se fera progressivement avec des relogements tout au long du renouvellement du quartier et le maintien des principaux équipements publics comme l'école ou la PMI par exemple.



QUI FAIT QUOI ? TOUS LES ACTEURS DU PROJET

Pour qu'un projet urbain se concrétise, de nombreux acteurs travaillent ensemble. **Chacun a son rôle à jouer.**

LES PRINCIPAUX ACTEURS	Projet de renouvellement urbain du quartier	Démolitions et construction des immeubles de logements sociaux	Réhabilitation de la Petite Savine	Relogement des familles	Réalisation ou réhabilitation d'équipements publics	Espaces publics et voiries	Création et dynamisation d'activités économiques	Actions sociales
ÉTAT (Préfecture des Bouches du Rhône)								
MRU (Mission Renouvellement urbain) Une équipe dédiée au sein de la métropole Aix-Marseille-Provence	 	 	 		 	 		
VILLE DE MARSEILLE	 				 			
SOLEAM					 			
LOGIREM Baillieur social, propriétaire des immeubles de la Savine		 	 	 				
LVD ENERGIE Animation de la Maison du Projet								
CENTRE SOCIAL								
POLITIQUE DE LA VILLE Une équipe dédiée au sein de la métropole Aix-Marseille-Provence								
MAIRIE DE SECTEUR	 				 	 		
ASSOCIATIONS (locataires, habitants, culturelles, sportives, etc.)								

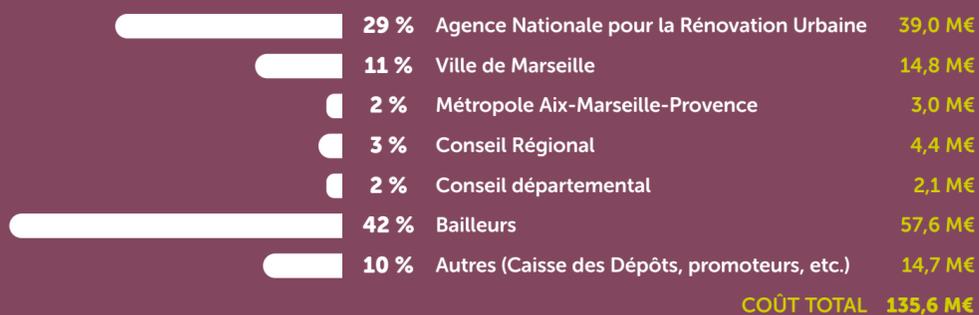
* La Métropole confie les travaux et la coordination des opérations d'aménagement d'espaces publics à la SOLEAM (Société Locale d'Aménagement et d'Équipement de l'Aire Marseillaise)
** Avec l'aide d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale
De nombreux autres acteurs interviennent également dans le projet de renouvellement urbain notamment pour la construction de nouveaux logements : le bailleur 3F Sud, le promoteur Sérarim ou encore la Foncière Logement.

DÉCISION POLITIQUE RÉALISATION COORDINATION CONCERTATION CONCEPTION

Qui finance le projet ?

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est un établissement public créé en 2003 pour assurer la mise en œuvre des programmes de renouvellement urbain en France. Elle finance les projets de renouvellement à condition qu'ils respectent certaines obligations : mixité sociale, désenclavement, concertation, reconstruction des logements sociaux démolis.

L'ANRU finance près de 30% du projet de renouvellement urbaine de La Savine – Vallon des Tuves dont **le coût global est de 135,6 millions d'euros.**



Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain fera l'objet de nouveaux financements, en cours de négociation. En 2019, seules les démolitions de la Savine, la réalisation d'un programme de logements en accession sociale au vallon des Tuves ainsi que les études ont un budget arrêté.

La concertation et ses apports



La concertation poursuit des objectifs simples : faire connaître aux habitants le projet de renouvellement urbain et ceux qui le font, favoriser les contributions des habitants à ce projet et faire partager collectivement les décisions prises.

Pour favoriser au mieux la connaissance du projet, faire participer le plus de monde possible au dialogue et répondre aux très nombreuses questions soulevées par le public, de multiples formes d'information et de dialogue ont été mises en œuvre depuis 2009 par l'ensemble des partenaires du projet.

« La Maison du Projet Savine – Vallon des Tuves est le premier équipement de ce type à avoir vu le jour à Marseille. Animée par MRU, elle accueille depuis 2015 les permanences d'information sur le Projet de Renouvellement Urbain. »



L'organisation de réunions de concertation et d'information, de visites sur site, d'ateliers, la mise en place d'une commission associations ou encore la parution du journal d'information « Aujourd'hui, Demain » sont autant d'exemples d'initiatives qui ont contribué au dialogue.

Les résultats du dialogue avec le public lors du PNRU

Le dialogue a, on l'oublie trop souvent, permis de modifier le projet de renouvellement sur de nombreux points.

Quelques exemples :

- la diminution du nombre de logements construits au Vallon des Tuves (abandon d'un programme de 35 logements à côté de la Petite Savine) ;
- l'augmentation du nombre de logements reconstruits à La Savine ;
- la livraison des logements neufs sur site avant les démolitions afin d'accueillir les familles directement dans leur nouvel appartement et d'éviter les relogements temporaires ;
- la modification du tracé de la voie de maillage, afin d'adoucir sa pente, suite à l'étude de plusieurs scénarios alternatifs ;
- l'adaptation du projet de résidentialisation de la petite Savine en fonction du nouveau tracé retenu de la voie de maillage
- l'amélioration des conditions de jeu des

boulistes (modification des terrains, création d'un local dédié)

- l'aménagement d'un verger et le choix des essences d'arbres ;
- la définition du programme des équipements sportifs à l'emplacement de l'ancien bâtiment A ;
- l'emplacement des jeux d'enfants et agrès Logirem ;
- l'adaptation des dimensions du terrain de foot ;
- l'adaptation du tracé du chemin du vallon des Tuves et du carrefour avec la traverse Courtès ;
- l'amélioration des cheminements à travers le parc ;
- l'aménagement de parkings temporaires le temps des travaux ;
- l'adaptation des horaires de chantier de démolition en fonction des temps scolaires ;
- la réduction du nombre d'étages de certains programmes de logements.

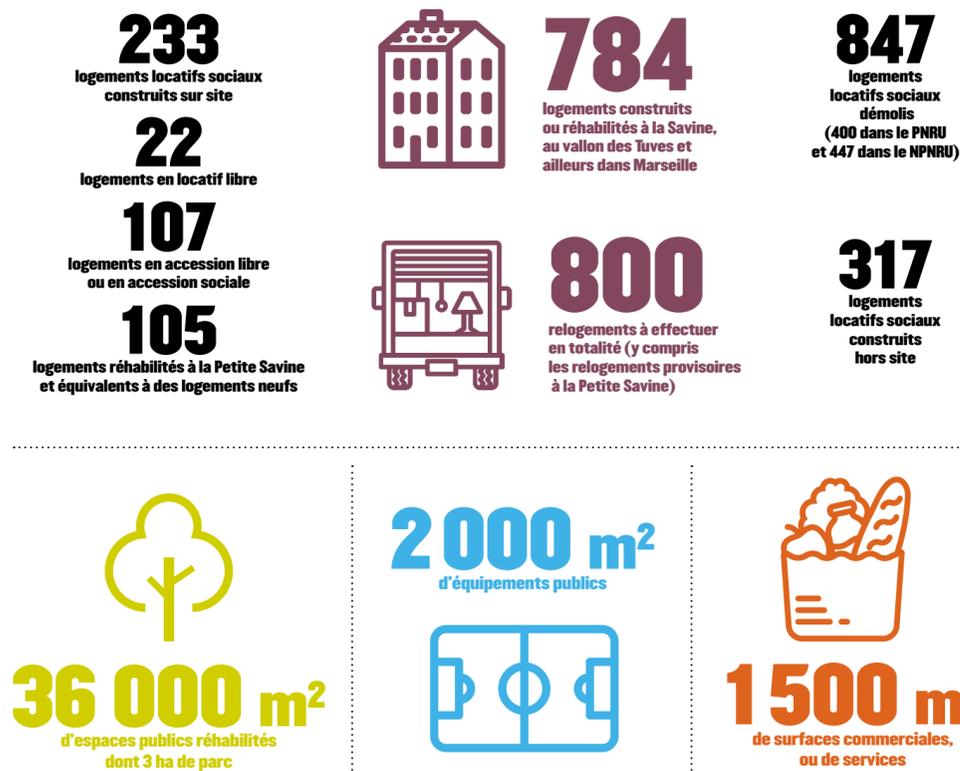


LE QUARTIER EN 2020

Pour bien comprendre les changements en cours sur le quartier, il est important d'avoir une vision d'ensemble du projet jusqu'au terme de sa première phase.

En plan, en chiffres et en images !

Quelques chiffres pour donner la dimension du projet



“ Je ne suis pas vraiment au courant du projet de rénovation, ils veulent tout détruire je crois et refaire des petits immeubles de 4 ou 5 étages. C'est bien d'un côté parce que ça sera neuf, mais d'un autre côté c'est pas bien car il y aura beaucoup moins de monde et ça ne sera pas La Savine d'avant. J'aimerais revenir si je pouvais avoir un nouveau logement. ”

Asseraf, 25 ans, ex-habitant, extrait de l'exposition Regards Croisés, 2012



PERSPECTIVE DU PROGRAMME « TERRA NOVA »

LES LOGEMENTS

Pour que les nouvelles constructions s'intègrent dans le paysage, sans paraître trop massives, les concepteurs ont imaginé des volumes plus petits et mieux répartis pour dégager des vues. De fait, les unités d'habitations comprennent moins de logements et les hauteurs varient entre 2 et 8 niveaux (y compris rez-de-chaussée et parkings souterrains visibles côté vallon).

- 1 « Couronne » : 65 logements locatifs sociaux
- 2 « La Mûre » : 80 logements locatifs sociaux
- 3 Petite Savine : 105 logements locatifs sociaux réhabilités. Les bâtiments seront restructurés pour être désamiantés, bénéficier d'une meilleure isolation thermique, proposer de nouvelles tailles de logements
- 4 « Proue » : 27 logements locatifs sociaux
- 5 « Bosphore » : 39 logements locatifs sociaux
- 6 « Terra Nova » : 33 logements en accession sociale
- 7 74 logements en accessions sociale et libre

LES ESPACES PUBLICS

En plus des espaces publics créés, de nouveaux aménagements permettront l'enfouissement des réseaux, le prolongement de la fibre et la vidéoprotection.

- 8 Le Parc urbain du canal
On y circule par des chemins, des traverses, qui permettent de rejoindre l'ensemble des équipements publics en bordure du parc
- 9 La nouvelle voie de maillage
- 10 Des voies et des trottoirs réaménagés, au profit notamment de la fluidité de la circulation ainsi que de la sécurité et du confort des piétons
- 11 120 nouvelles places de stationnement, 60 devant les commerces, et 60 autres le long des rues menant jusqu'à La Petite Savine
- 12 Le nouveau terminus du Très Grand Bus B2



Retrouvez plus de détails sur chacun des aménagements dans le second livre du projet !

LES ÉQUIPEMENTS, COMMERCES, SERVICES

- | | | |
|--|---|--|
| <p>13 Équipement social avec une entrée côté parc du canal et une entrée côté boulevard de la Savine</p> <p>14 Crèche de 42 berceaux</p> <p>15 Reconstruction de trois classes de maternelle</p> | <p>16 Équipements sportifs et récréatifs : city stade, espaces de jeux pour les enfants, local pour le club de football</p> <p>17 Maison de la Nature de l'Étoile
Au pied du Massif de l'Étoile, elle sera un nouvel espace d'accueil pour les promeneurs, les « vttistes »... Elle constituera aussi une nouvelle attractivité au sein du quartier</p> | <p>18 PMI (Protection Maternelle Infantile), nouveau bâtiment</p> <p>19 Pharmacie et boulangerie</p> <p>20 Superette (environ 400 m²) et autres commerces</p> <p>21 Maison du Projet</p> <p>22 Jardin partagé</p> |
|--|---|--|

LES ÉTAPES POUR Y ARRIVER

Pour les habitants, le temps du projet peut paraître long : les études techniques, la concertation, les autorisations administratives, le chantier. Même si le projet est pensé globalement, il est important de savoir qu'il se réalisera en deux étapes :

- La **PHASE 1** jusqu'en 2020, pour assurer le relogement des habitants, et amorcer la transformation urbaine du territoire.
- La **PHASE 2** à partir de 2018, pour poursuivre la reconstruction du quartier dans le cadre du NPNRU. Plusieurs éléments de cette seconde phase restent aujourd'hui à discuter.

PHASE 1



2009

Livraison PSP et locaux associatifs

2010 - 2012

- Livraison de la **résidence l'Oliveraie**, au Vallon des Tuves
- Travail de mémoire réalisé par l'association **Regards Croisés**
- **Nouveau projet** de renouvellement urbain de l'architecte - urbaniste Patrick Germe suite à la découverte d'amiante.

2013-2014

- Une trentaine d'**ateliers** de concertation thématiques
- Lancement des **comités Cadre de Vie**

2015

- **Approbation par l'ANRU** du nouveau projet
- Ouverture de la **Maison du Projet**
- Lancement du **nouveau dispositif de concertation**
- Livraison de **41 logements locatifs sociaux** à Saint-Antoine (15^e arr.) ; **49 logements locatifs sociaux** à Château Gombert (13^e arr.) ; **27 logements locatifs sociaux** au Chemin de Bizet (16^e arr.) (Logirem)

2016

- Lancement de la réhabilitation de la Petite Savine
- Lancement des travaux du groupe scolaire
- **Livraison de logements locatifs sociaux Carré Saint Lazare** (3^e arr.)

2017

- Livraison de **51 logements locatifs sociaux** à la Cabucelle (15^e arr.)
- Reconstruction de **trois salles de classe maternelle** sur site
- Livraison de **80 logements locatifs sociaux** « La Mûre » (Logirem)
- Livraison de **65 logements locatifs sociaux** « Couronne » (Logirem)

2018

- Premiers aménagements sur le **boulevard de la Savine**
- Lancement de la démolition du **bâtiment J**
- Lancement de la **construction de l'équipement social et de la crèche**

2019

- Transfert d'une partie du centre médical dans des locaux neufs
- Lancement de la démolition du **bâtiment G2**

- Premiers aménagements du **parc urbain du canal et de la voie de maillage**

2020

- Installation de la **PMI** en rez-de-chaussée de la résidence de la Mûre
- Livraison de **l'équipement social** et de la **crèche**
- Lancement des travaux des **équipements sportifs et récréatifs** à La Savine haute
- Lancement de la **requalification du boulevard circulaire**
- Lancement de l'**élargissement de l'entrée Vallon des Tuves / boulevard du Bosphore**

2021

- **Élargissement du chemin du Vallon des Tuves**
- Installation du **terminus du Très Grand Bus B2**
- Livraison de la **Maison de la Nature et de l'Étoile**
- Livraison de la **résidence Terra Nova**

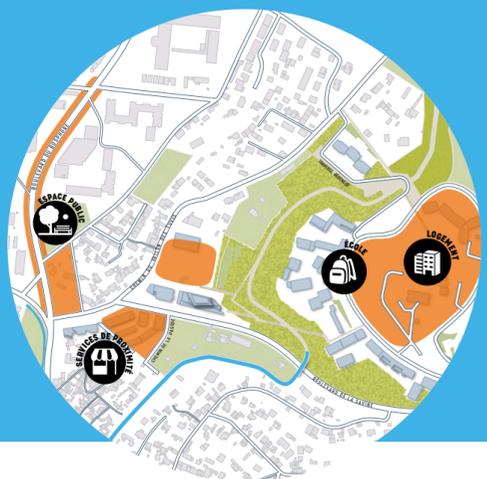
2022

- Livraison de **66 logements locatifs sociaux** au Vallon des Tuves (3F Sud)

PHASE 2 LANCEMENT DES RÉFLEXIONS

À partir de 2018, dans le cadre du NPNRU, le projet entre dans une seconde phase. Plusieurs secteurs et programmes restent à imaginer collectivement :

- Les **nouveaux logements** : le nombre, leur implantations, leur typologie
- Les **équipements** : la localisation de la nouvelle école
- Les **espaces publics** : le boulevard du Bosphore
- Les **activités économiques**
- Les **services de proximité**, l'implantation d'une salle de boxe
- Les **transports** : les connexions au centre-ville



LE RENOUVELLEMENT URBAIN À MARSEILLE

La Savine - Vallon des Tuves, est l'un des 17 projets de renouvellement urbain de Marseille, coordonnés par la Mission Renouvellement Urbain. Ils sont différents par leur localisation, leurs problématiques, leurs atouts ou leurs populations mais tous sont soutenus par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

LES 14 PROJETS DU NPNRU

